

Rapport annuel 2009/2010 du président

lors de l'Assemblée générale ordinaire de la FMP
du 17 juin 2010 à 13h30 à l'Hôtel Bern à Berne

HANS-ULRICH BÜRKE

Le thème du Managed Care est actuellement sur toutes les lèvres au niveau politique fédéral. Une Conseillère nationale, membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique, m'a confié: «Comme patiente, l'actuel projet de loi sur le Managed Care me préoccupe. Il doit aussi inquiéter le corps médical. Le risque hélas existe que vous, les médecins, deviez céder aux caisses la prérogative de définir les prestations nécessaires quant à leur nature, leur étendue et leur qualité sur la base de critères médicaux. Les caisses vont ainsi pouvoir déterminer avec quels réseaux de médecins elles concluent des contrats, tout en assumant la responsabilité budgétaire à titre de réseau de médecins. Je suis frappée par le peu de réserves émises par le corps médical, représenté par la FMH, alors que des groupes de renom envisagent fortement un référendum.»

Ajoutons simplement que nos organisations professionnelles, tant la FMH que «Médecins de famille Suisse», voient effectivement leur salut à l'unisson dans le Managed Care et n'ont de cesse d'étouffer dans l'œuf toute critique à cet égard. Un éditorial intitulé «Managed Care – la mort du médecin libre praticien» paru en février 2010 dans ARS MEDICI, a mis le doigt sur les failles du système de Managed Care; la seule réplique est venue d'un «médecin d'assurance», laissant entendre une méconnaissance du système de Managed Care. Toujours est-il que

toutes les autres réactions avaient valeur d'approbation.

Il faut noter la création de l'association «Médecins de famille Suisse» au cours de la période de référence; force est de constater que notre volonté de faire entrer la FMP dans cette organisation a échoué car nos efforts vers l'autoresponsabilité et l'autonomie allaient se voir bâillonnés par le principe suffisamment explicite «One voice – one structure» («une voix, une structure») et des «contrats léonins» internes. Ce qui aurait signifié pour la FMP la fin de sa liberté d'expression et l'abandon de son organe de publication, ce qui était bien sûr inacceptable.

En tant que représentant de la FMP, j'ai pu participer aux séances ordinaires de la Chambre médicale et tâter sur place le pouls des événements en matière de politique professionnelle. Du côté du comité de la FMH, c'est surtout notre confrère Ernst Gähler qui a défendu les intérêts des médecins de premier recours et transmis à la FMP les toutes dernières informations tarifaires. Je le remercie ici une nouvelle fois pour sa politique d'information tout aussi confraternelle qu'amicale.

Depuis que «Médecins de famille Suisse» a commencé ses activités de politique professionnelle, la FMP resp. son président n'ont plus été invités, comme il était d'usage auparavant, aux rencontres régulièrement organisées entre présidents des médecins de premier recours (SSMG/SSMI/Pédiatres/CMPR et FMP), puisque dixit Marc Müller, le président



Hans-Ulrich Bürke

de «Médecins de famille Suisse», de toutes façons nous n'aurions «plus rien à dire». Nous n'avons plus été invités non plus aux rencontres réunissant régulièrement les présidents des médecins de premier recours avec le sommet de la FMH et la direction de Santésuisse. Marc Müller a ainsi fait la preuve de ce qui lui importe: sa propre personne et non pas la matière. La Section Zurich de la FMP a en revanche participé le 1^{er} septembre 2009 à la création de l'organisation faitière régionale «Hausärzte Zürich». Contrairement à l'organisation-mère suisse, l'association zurichoise se montre étonnamment coopérative. Les participants ont cette fois à cœur de placer au centre de l'intérêt la matière et non pas les personnes.

FMP

FOEDERATIO MEDICORUM PRACTICORUM

FOEDERATIO MEDICARUM PRACTICARUM

Dans le canton de Zurich, les échanges réguliers continuent entre présidents des médecins généralistes, des internistes, de l'association «Hausärzte Zürich» et de la FMP; la FMP poursuit son engagement en tant que membre de l'organisation faîtière «Hausärzte Zürich». La FMP siège régulièrement avec plein droit de vote à l'assemblée des délégués de la société des médecins du canton de Zurich.

La Section romande de la FMP a vu le jour et ses activités seront étendues au fur et à mesure.

La FMP fait toujours partie des organisations soutenant la campagne nationale de vaccination contre la grippe.

Le 5^e symposium national Consano a été organisé en mars 2010 sur le thème: «Qualité et économicité: défi passionnant ou insoluble contradiction?». Coorganisatrice de l'événement, la FMP est aussi intervenue parmi les conférenciers et a participé au débat. Cet aperçu n'est qu'un extrait de l'activité de la FMP l'an

passé. Il est évident que les tâches de la FMP seront encore ô combien importantes, multiples et indispensables à l'avenir. L'engagement en faveur des médecins de famille pour de meilleures conditions de travail, des honoraires corrects et des droits d'intervention sans réserve sera toujours énergique. Nous continuerons de défendre sans relâche l'exercice libéral et indépendant de la profession et préserverons notre liberté d'opinion et d'expression en dépit des «exigences de monopole» de «Médecins de famille Suisse». La FMP est convaincue que le combat en vaut la peine et que sa contribution en ce sens comptera au cours des prochaines années.

Une remarque pour le futur proche: le projet de loi sur le Managed Care sera adopté par le parlement lors de la session d'été, au plus tard à la session d'automne. Le comité est en contact avec d'autres opposants potentiels. Si nous pensons avoir la chance de récolter suffi-

Président
Dr méd. Hans-Ulrich Bürke
Mürtschenstrasse 26
8048 Zürich
Tél. 044-431 77 87

Viceprésident
Dr méd. Guy Evéquo
Rue du Mont 16
1958 St-Léonard
Tél. 027-203 41 41

Caissier
Dr méd. Thomas Zünd
Greifenseestrasse 34
8603 Schwerzenbach
Tél. 044-825 54 90

Membre du comité
Dr méd. Rudolf Hohendahl
Zürcherstrasse 65
8406 Winterthur
Tél. 052-203 04 21

FMP sur Internet: www.fmp-net.ch
Die deutsche Fassung ist in
ARS MEDICI 16/10 erschienen.

samment de signatures conjointement avec nos partenaires, nous avons l'intention également de lancer le référendum. ■

Dr Hans-Ulrich Bürke
Président de la FMP